

# ANDICAT

Étude statistique sur la situation financière des établissements et services d'aide par le travail en France

- ❑ *Rédacteur* : Bertrand LARSONNEUR
- ❑ *Date* : Septembre 2011

# SOMMAIRE

<b>Principes de réalisation de l'étude</b>	<b>3</b>
1 – Les objectifs de l'enquête	3
2 – Les données disponibles	3
3 – Les analyses réalisées	4
<b>Données statistiques</b>	<b>5</b>
1 – Situation des établissements	5
A – Evolution de l'activité	5
B – Evolution de l'encadrement	5
C – Coût moyen à la place	6
2 - Etude des résultats nets (BPAS)	6
A – Analyse du nombre d'établissements concernés	6
B – Analyse des résultats en M€	8
3 - Résultats commerciaux (BAPC)	8
A – Analyse du nombre d'établissements concernés	8
B – Analyse des résultats en M€	9
4 – Données « Groupe 2 »	10
5 - Étude du phénomène de sous-dotation	11
A - Sous-dotation, hors mesures nouvelles	11
B - Sous-dotation, avec mesures nouvelles	13
C – Corrélation entre sous-dotation et résultats nets BPAS	14
<b>Conclusion</b>	<b>15</b>
<b>Annexes : approche régionale des éléments de l'enquête</b>	<b>16</b>

### 1 – Les objectifs de l'enquête

L'Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT, « ANDICAT » regroupe un millier de directeurs et cadres d'établissements.

Son but est de représenter les ESAT et leurs professionnels auprès des pouvoirs publics et d'engager une réflexion sur l'avenir de ces établissements.

Dans ce cadre, eu égard au nombre important des établissements faisant état de situation de sous-dotation budgétaire, les dirigeants de l'Association ont souhaité réaliser une analyse de la situation financière des ESAT au plan national. Il s'agit de disposer d'éléments quantitatifs et statistiques objectifs pour caractériser le phénomène de sous-dotation et engager une discussion avec les autorités de contrôle.

Cette étude, déjà réalisée auprès des ESAT en 2008 sur les données de 2004 à 2006, a été retravaillée afin d'affiner l'analyse et de vérifier les évolutions.

Dans cette logique, un questionnaire plus détaillé a été transmis aux établissements pour les années 2007 à 2010.

L'analyse des éléments de cette étude a été réalisée en étroite collaboration avec Messieurs LANGLINAY, QUETIER et SERPETTE, directeurs d'établissement en Basse-Normandie.

### 2 – Les données disponibles

Un total de 213 questionnaires nous a été retourné par les adhérents. Sur ce total, 209 ont pu être exploités.

Parmi les 209 questionnaires exploités, le tableau ci-dessous précise pour chaque phénomène étudié le nombre de questionnaires présentant des données complètes :

	2007	2008	2009	2010
NOMBRE DE QUESTIONNAIRES EXPLOITABLES	209	209	209	209
QUESTIONNAIRES COMPLETS				
Résultats nets BPAS	184	184	184	184
Résultats commerciaux BAPC	198	198	198	198
Corrélation entre résultats nets BPAS et résultats commerciaux BAPC	181	181	181	181
Groupe 2	198	198	198	198
Phénomène sous-dotation	145	145	145	145

Au total, le nombre de questionnaires reçus est significatif eu égard à la taille de la population globale des ESAT qui représente 1364 établissements sur le territoire français.

Même si, d'un point de vue scientifique, on ne peut garantir que l'échantillon soit strictement représentatif de la population globale, car il n'a pas été sélectionné sur une base aléatoire, l'importance de cet échantillon par rapport à la population globale<sup>1</sup> est de nature à conférer aux informations et ratios obtenus un caractère significatif. Les extrapolations qui sont réalisées à l'ensemble des ESAT sont fournies pour pouvoir apprécier les ordres de grandeur globaux potentiels des phénomènes étudiés. Le **caractère** non strictement **aléatoire** de la sélection de l'échantillon implique cependant une **approche prudente** de ces extrapolations.

<sup>1</sup> Soit 16% de la population pour les questionnaires exploitables et 11% pour les questionnaires complets

Précision méthodologique : la présente étude a consisté à compiler des données déclaratives et à en réaliser une exploitation statistique, sans les remettre en cause. Il n'a notamment pas été procédé à des diligences d'audit ou de validation de ces données.

La répartition géographique des questionnaires reçus est la suivante.



### 3 – Les analyses réalisées

Les analyses ont porté sur les résultats observés (résultats nets de l'activité sociale et résultats des activités commerciales) et sur la notion de sous-dotation. La sous-dotation a été abordée sous deux angles :

- Sous-dotation sans prise en compte des mesures nouvelles
- Sous-dotation avec prise en compte des mesures nouvelles

Il s'agit donc d'une approche sur la base des dépenses du groupe 2 (dépenses liées au personnel, qui représentent près de 80 % des dépenses totales).

## Données statistiques

### 1 – Situation des établissements

#### A – Evolution de l'activité

Entre 2007 et 2010, sur la base des 209 questionnaires exploitables, le **développement des effectifs d'usagers** se confirme, en lien avec la politique pluriannuelle de création de places d'ESAT mise en œuvre au plan national.

En effet, comme le précise le tableau ci-dessous, le **nombre de places** agréées entre 2007 et 2010 a **augmenté** de 3,4 % passant de 18 558 à 19 198 sur la période considérée.

	Nombre de places agréées / autorisées en ETP	Nombre de salariés ETP financé par le BPAS	Effectif BPAS/nbre places	Nombre de salariés ETP financé par le BAPC	Effectif BAPC/nbre places	Effectif total / places
2007	18 558	3 997	21,54%	492	2,65%	24,19%
2008	18 754	4 053	21,61%	528	2,81%	24,43%
2009	19 021	4 071	21,40%	537	2,83%	24,23%
2010	19 198	4 094	21,32%	533	2,78%	24,10%

Le **taux d'encadrement** financé par l'état (BPAS) est en **diminution régulière** depuis 2008 passant de 21,61 % à 21,32 % en 2010 ce qui engendre une réduction du taux d'encadrement global.

Les budgets commerciaux ont tenté de palier cette tendance par l'accroissement de l'effectif de salariés financé par le BAPC.

Cependant, cet effort n'a pas suffi à maintenir le taux d'encadrement global des usagers.

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'établissements employant des salariés sur le BAPC.

Nombre de salariés BAPC	2007	2008	2009	2010
0	74	66	67	65
entre 0 et 1	35	39	33	38
entre 1 et 5	76	74	79	73
entre 5 et 10	19	23	23	26
plus de 10	5	7	7	7
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>209</b>	<b>209</b>	<b>209</b>

Entre 2007 et 2010, le développement des activités commerciales se confirme. En effet, **65 %** des établissements employaient au moins 1 salarié sur le BAPC en 2007 alors que ce phénomène concerne près de **70 %** de la population en 2010. Il convient de préciser que le développement de ce phénomène est particulièrement représenté sur la tranche de 5 à 10 salariés.

#### B – Evolution de l'encadrement

En effet, la proportion des **salariés BPAS diminue** et est partiellement **compensée** par des postes financés par le **BAPC**.

	Nombre de salariés ETP financé par le BPAS	Nombre de salariés ETP financé par le BAPC	Total salariés	Effectif BPAS / total salariés	Effectif BAPC / total salariés
2007	3 997	492	4 489	89,05%	10,95%
2008	4 053	528	4 581	88,48%	11,52%
2009	4 071	537	4 608	88,34%	11,66%
2010	4 094	533	4 627	88,48%	11,52%

## C – Coût moyen à la place

Le **coût moyen à la place** a **progressé** d'environ **3 %** entre 2007 et 2010 pour atteindre 12 018 € sur l'échantillon étudié soit une évolution identique à celle du GVT du secteur (**3,03 %**) alors que l'indice du coût de la consommation augmente quant à lui de **4,5 %** environ sur la période.

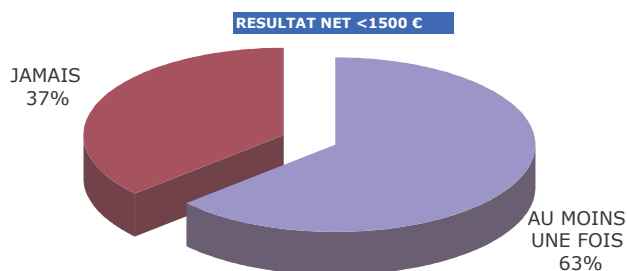
	Nbre de places	Dotation globale	Coût à la place
2007	18 100	211 387 831,64 €	11 678,56 €
2008	18 350	215 112 338,49 €	11 722,50 €
2009	18 539	221 439 577,72 €	11 944,83 €
2010	18 706	224 823 020,69 €	12 018,53 €

## 2 - Etude des résultats nets (BPAS)

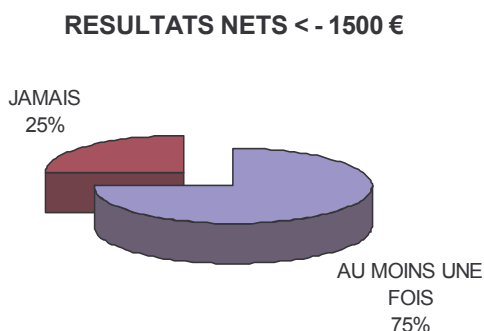
### A – Analyse du nombre d'établissements concernés

L'étude s'est attachée à mettre en évidence les établissements qui ont affiché un résultat net BPAS négatif (inférieur à - 1500 euros en pratique) au moins une fois au cours des quatre exercices 2007 à 2010.

En 2008, sur l'étude des données 2004 à 2006, on pouvait constater que le phénomène était déjà largement répandu, puisque **63 % des établissements avaient été concernés au moins une fois sur la période d'observation** :

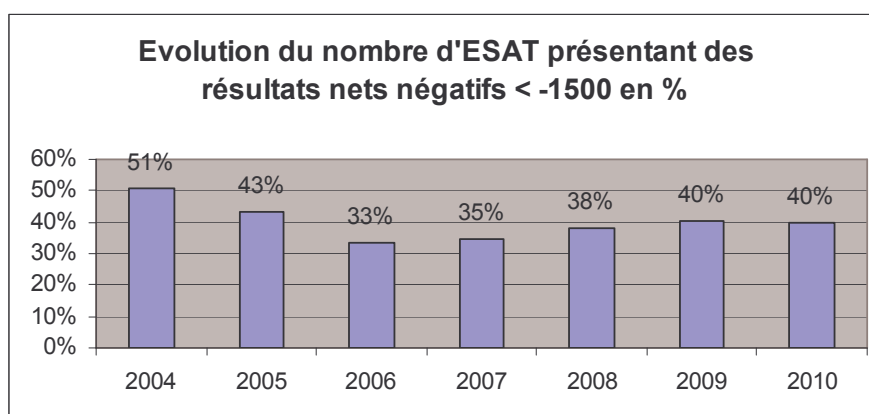


Cette situation s'est dégradée car désormais **75 % des établissements** ayant répondu aux questionnaires ont été touchés par ce phénomène :



Ramené à une population nationale de 1 364 ESAT, ce ratio indiquerait que plus de 1 000 établissements ont pu être concernés par au moins une occurrence de résultat négatif sur les 4 années observées.

Situation qui après s'être améliorée jusqu'en 2006 évolue défavorablement :



Globalement, il est important de noter que ce phénomène impacte plus **d'un tiers** des effectifs.

- Un phénomène dont la récurrence peut se synthétiser de la manière suivante :

	Nombre d'établissements	Sur 184
Une fois	55	30%
Deux fois	39	21%
Trois fois	28	15%
Quatre fois	16	9%
<b>Au moins 1 fois</b>	<b>138</b>	<b>75%</b>

Selon ces informations, près de **25 %** des établissements paraissent donc en **déficit récurrent**.

- Répartition du phénomène par tranches :

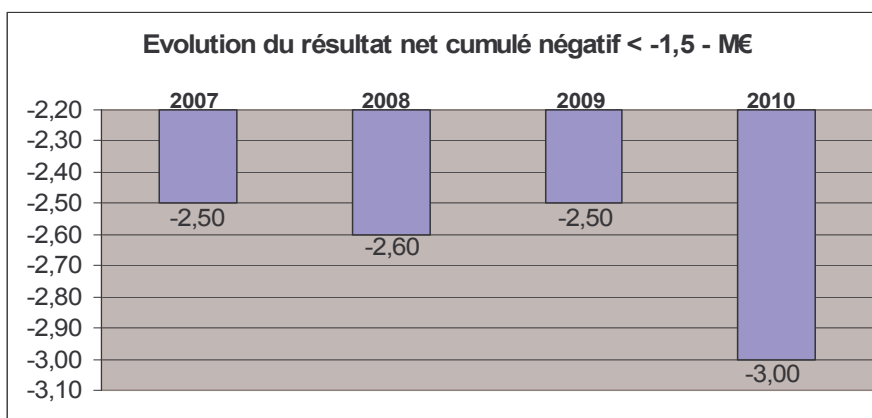
Il convient de répartir les établissements en fonction de la valeur de ce résultat négatif :

	2007	2008	2009	2010
- 1 500 < x < - 10 000	16	20	21	15
- 10 000 < x < - 20 000	12	11	13	12
- 20 000 < x < - 40 000	23	20	21	28
- 50 000 < x < - 100 000	6	12	16	10
- 100 000 < x < - 200 000	5	7	3	7
> - 200 000	2	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>74</b>	<b>73</b>

Selon ces données, près de **80 %** des établissements déficitaires le sont de plus de 10 000 € et près de **25 %** de plus de 50 000 €.

## B – Analyse des résultats en M€

Le déficit cumulé est stable de 2007 à 2009 et la situation se détériore sensiblement en 2010 (+ 20 %) pour atteindre 3 M€.



Extrapolé à l'ensemble des ESAT, le montant des résultats nets cumulés négatifs BPAS serait de l'ordre de **22 M€** pour l'exercice 2010.

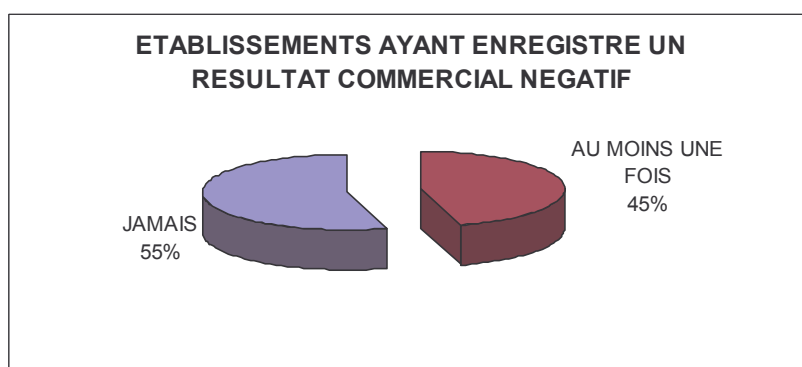
## 3 - Résultats commerciaux (BAPC)

### A – Analyse du nombre d'établissements concernés

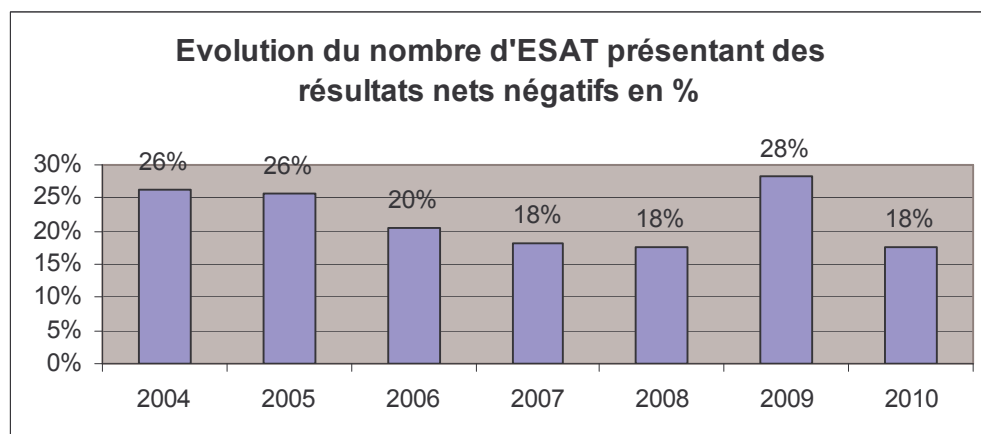
La question des résultats des activités commerciales a également été abordée dans la présente étude car il est apparu que des situations de déficit existaient également en la matière.

Lors de la précédente enquête **42 %** des établissements avaient enregistré au moins un résultat négatif sur leurs activités commerciales au cours de la période d'observation (2004 à 2006).

Cette situation se détériore entre 2007 et 2010 car elle touche désormais **45 %** de la population :



Après une nette dégradation observée en 2009, la situation semble se résorber :



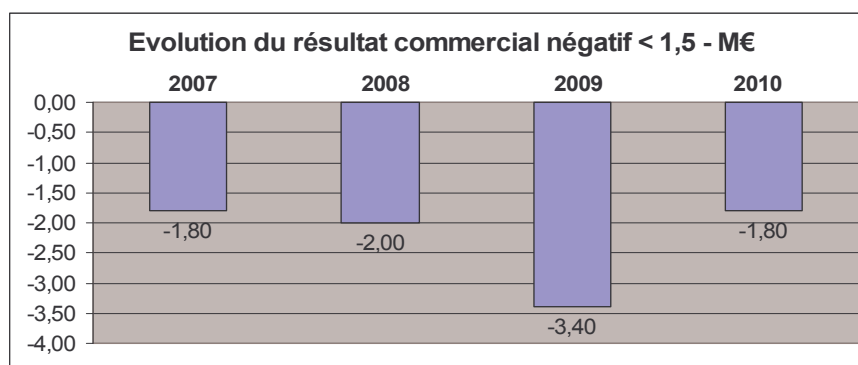
Le phénomène touche près de **20 %** des établissements ayant renseigné le questionnaire en 2010, ce qui extrapolé à l'ensemble de la population représenterait près de 250 établissements.

Si l'on complète l'analyse du phénomène par une étude de récurrence, on constate que près de **12 %** des établissements enregistrent des résultats négatifs récurrents sur leurs activités commerciales.

	Nombre d'établissements		Sur 198
Une fois	48	24%	
Deux fois	19	10%	
Trois fois	16	8%	
Quatre fois	7	4%	
<b>Au moins 1 fois</b>	<b>90</b>	<b>45%</b>	

## B – Analyse des résultats en M€

Les résultats commerciaux observent la même tendance que les résultats nets négatifs du BPAS avec une nette dégradation en 2009 qui s'explique probablement par les effets de la crise économique.



Ainsi le phénomène extrapolé à l'ensemble de la population représenterait plus de **12 M€** en **2010**.

### C– Corrélation entre résultat BPAS déficit et BAPC déficit

D'autre part, il est fort probable que l'activité commerciale couvre des charges supportées habituellement par le budget social.

En effet, le tableau suivant précise le nombre d'établissements présentant à la fois un déficit BAPC et un déficit BPAS. Sur une population étudiée de 181 établissements, ce phénomène se développe passant de **6,6 %** de l'échantillon en 2007 à **8,8 %** en 2010.

	2007	2008	2009	2010	Total
ALSACE		1	2	2	5
AUVERGNE			1	3	4
BASSE-NORMANDIE	2	1			3
BRETAGNE	1	1	3	1	6
CENTRE		1			1
CHAMPAGNE-ARDENNE			1	2	3
HAUTE-NORMANDIE		1	1	1	3
ILE-DE-FRANCE	3	2	1		6
LANGUEDOC-ROUSSILLON			3		3
LORRAINE			2	1	3
MIDI-PYRENEES	1	1	2	1	5
NORD-PAS-DE-CALAIS	2	1		1	4
PAYS-DE-LA-LOIRE		1	3		4
PICARDIE			1		1
POITOU-CHARENTES			1		1
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2		1	1	4
RHONE-ALPES	1	3	4	3	11
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>67</b>

Néanmoins, si l'on étudie la récurrence du phénomène, on observe que seulement **2 %** des établissements sont touchés de manière structurelle.

	Nombre d'établissements Sur 181	
Une fois	32	18%
Deux fois	12	7%
Trois fois	1	1%
Quatre fois	2	1%
<b>Au moins 1 fois</b>	<b>47</b>	<b>26%</b>

### 4 – Données « Groupe 2 »

Les dépenses du « Groupe 2 » représentent près de 80% des charges des ESAT.

Le tableau ci-dessous fait apparaître une évolution du salaire moyen de **3,78 %** entre 2007 et 2010 :

	2007	2010	Evolution
<b>Dépenses Groupe 2</b>	156 855 725 €	165 862 987 €	5,74%
<b>Nbre de salariés BPAS</b>	3 791	3 863	1,89%
<b>Salaire moyen</b>	41 375 €	42 937 €	3,78%

Cette évolution est à mettre en perspective des indicateurs suivants :

	2007	2010	Evolution
Dépenses Groupe 2	156 855 725 €	165 862 987 €	5,74%
Nbre de salariés BPAS	3 791	3 863	1,89%
Salaire moyen	41 375 €	42 937 €	3,78%
SMIC	8,44	8,86	4,98%
GVT du secteur *	100	103,0	3,03%
Indice du coût consommation *	100	104,45	4,45%
Indice du point fonction publique *	100	102,11	2,11%
Indice du point Convention 66	3,64	3,74	2,75%

\* base 100 pour 2007

Ainsi, sur la période considérée, l'indice du point de la convention a augmenté de **2,75 %**. Parallèlement le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) du secteur, qui mesure l'accroissement de la masse salariale liée à l'application de la convention collective augmente de **3,03 %**. Globalement, l'impact sur la masse salariale de ces deux indicateurs est donc de **5,86 %**.

Dans la réalité, comme le précise le tableau ci-dessus, l'évolution constatée du salaire moyen au sein des ESAT est de **3,78 %** sur la période d'observation.

Ceci traduit pour les ESAT un écart défavorable de plus de 2 % sur l'évolution de leur masse salariale qui peut s'expliquer de la manière suivante :

- Remplacement de départs à la retraite par des jeunes salariés,
- Baisse constatée du taux d'encadrement (non remplacement de certains départs, création de places pour financement de locaux sans ouverture de postes),
- Déqualification des emplois.

	2007	2010	Evolution
Dépenses Groupe 2	156 855 725 €	165 862 987 €	5,74%
Dotation globale	203 663 262 €	217 809 887 €	6,95%
Autres dépenses	46 807 537 €	51 946 899 €	10,98%
Dépense Gpe 2 / dot globale	77,02%	76,15%	
Autres dépenses / dot globale	22,98%	23,85%	

Globalement sur la population étudiée, l'évolution des dépenses du Groupe 2 est moins importante que les autres dépenses. Implicitement, elles représentent une proportion plus faible des charges des ESAT passant de **77 %** en 2007 à **76,15 %** en 2010.

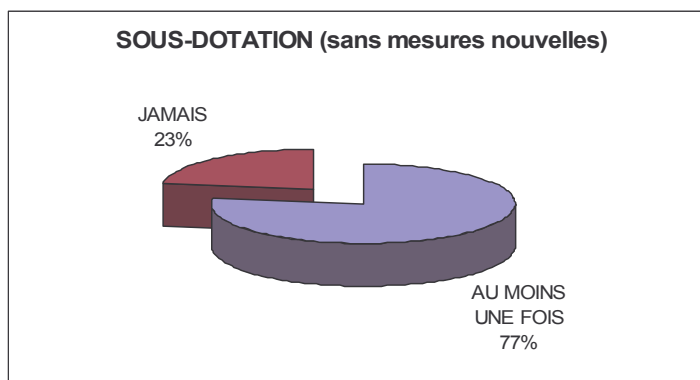
## 5 - Étude du phénomène de sous-dotation

### A - Sous-dotation, hors mesures nouvelles

Il s'agit ici d'étudier les établissements pour lesquels les dépenses autorisées du groupe 2 sont inférieures au budget proposé en reconduction (hors mesures nouvelles).

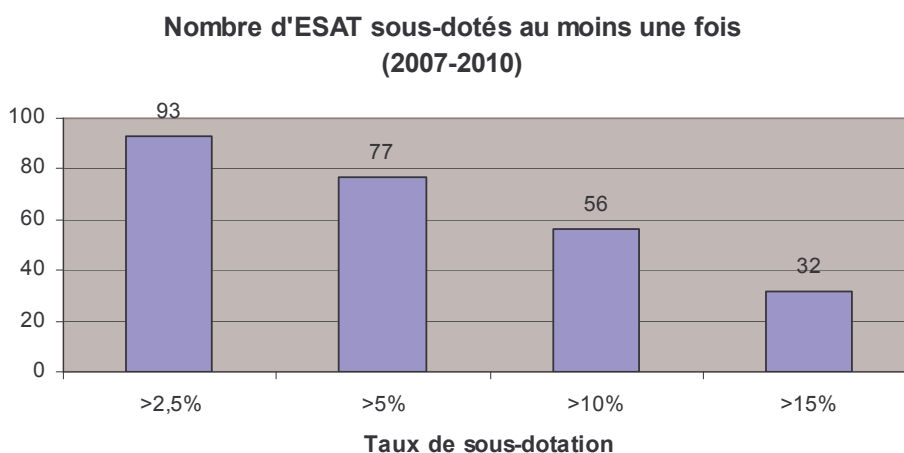
Comme nous avons pu le constater ci-dessus, les charges du groupe 2 concernent le personnel et représentent près de 80 % des charges d'un ESAT.

Entre 2004 et 2006, il apparaissait que le phénomène de sous-dotation avait concerné une très grande majorité des établissements puisque **86 %** d'entre eux avaient connu ce phénomène sur la période d'observation (en retenant comme seuil une sous-dotation supérieure à - 1500 €) :



Entre 2007 et 2010, le phénomène s'améliore mais reste largement majoritaire car il touche **77 %** des établissements. Ramené à une population nationale de 1364 ESAT, ce ratio indiquerait que près de 1050 établissements ont pu être concernés par au moins une occurrence de sous dotation sur les 4 années observées (contre 1200 entre 2004 et 2006).

Sur les 112 établissements sous-dotés au moins une fois au cours des 4 dernières années, il convient d'analyser ce phénomène au regard du taux de sous-dotation :



Ce graphique montre que 93 établissements ont obtenu 97,5 % des financements demandés en reconduction et que 32 établissements ont obtenu moins de 85 % pour couvrir leurs charges de personnel.

On observe que le phénomène de sous-dotation se situe très majoritairement sous la barre des 10 %. Cependant, plus du quart des établissements a été confronté au moins une fois à une sous-dotation supérieure à 10 % (28,5 %).

Si on extrapole ces ratios à l'ensemble des ESAT on obtiendrait environ 390 établissements ayant connu au moins une sous-dotation supérieure à 10 % au niveau national contre 320 lors de la précédente étude soit une évolution de plus de **20 %**.

## B - Sous-dotation, avec mesures nouvelles

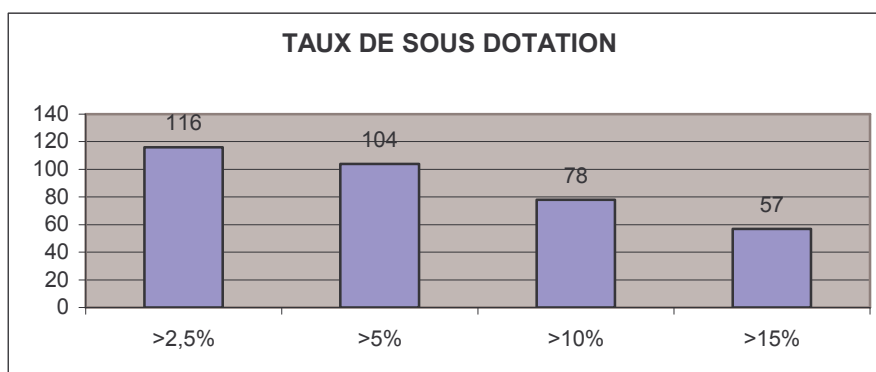
La prise en compte des mesures nouvelles proposées au budget apparaît de plus en plus difficile.

On constate globalement un accroissement du phénomène sur la période d'observation qu'il convient de corréler au taux de sous-dotation.

	2007	2008	2009	2010	AU MOINS UNE FOIS
TOTAL SOUS DOTES	62%	71%	67%	72%	87%
>2,5%	40%	48%	44%	50%	80%
>5%	31%	34%	33%	32%	72%
>10%	15%	16%	17%	11%	54%
>15%	8%	10%	10%	9%	39%

Ainsi, 10 % des établissements présentent un taux de sous-dotation supérieur à 15 % soit, ramené à la population globale, près de 140 établissements.

L'insuffisance de prise en compte des besoins nouveaux dans les dotations accordées accroît l'importance du phénomène de sous-dotation comme le montre le tableau ci-après :



L'importance du phénomène de sous-dotation après prise en compte des mesures nouvelles montre qu'il est très difficile d'obtenir le financement des besoins lorsqu'ils s'inscrivent dans une logique d'évolution du service rendu.

### C – Corrélation entre sous-dotation et résultats nets BPAS

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Résultat net < -1 500 en %	62,00%	52,00%	41,00%	35,00%	38,00%	40,00%	40,00%
<b>Total réponses</b>	224	224	224	184	184	184	184

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Sous-dotation sans mesures nouvelles en %	68,00%	62,00%	59,00%	45,00%	57,00%	48,00%	57,00%
Sous-dotation avec mesures nouvelles en %	82,00%	78,00%	71,00%	62,00%	71,00%	67,00%	72,00%
<b>Total</b>	181	181	181	145	145	145	145

Le tableau de synthèse ci-dessus montre :

- Que, dans le prolongement de la tendance observée sur la période 2004 à 2006, les situations de sous-dotation ne se traduisent pas systématiquement par la constatation d'un déficit au niveau du résultat net. En 2010, 40 % des établissements enregistrent un résultat net négatif alors qu'ils sont près de 60 % à être sous-dotés au sens étroit,
- Si l'on compare les données de 2006 et 2010, les phénomènes de sous-dotation et de déficits semblent stagner.

Ces constats conduisent à formuler le diagnostic suivant : la limitation des déficits est en grande partie liée aux efforts de gestion qui ont dû être mis en place par les établissements pour faire face aux situations de sous-dotation.

Le tableau ci-dessus confirme également qu'il est très difficile d'obtenir le financement des mesures nouvelles.

## Conclusion

L'étude menée s'appuie sur un nombre de réponses important qui représente **16 %** de la population totale des ESAT en France.

Les données statistiques ainsi obtenues sont donc significatives et permettent de disposer d'une image probablement proche de celle de la population totale.

On constate ainsi que le phénomène de sous-dotation reste important et significativement majoritaire, même s'il a connu une baisse au cours de la période observée. Cette baisse est cependant réduite si l'on intègre la prise en compte des mesures nouvelles, dont il semble difficile d'obtenir le financement.

La situation du financement des ESAT se détériore passant de **63 %** des établissements concernés au moins une fois par le phénomène de sous-dotation entre 2004 et 2006 à **75 %** entre 2007 et 2010.

En 2010, alors que 60 % des établissements sont sous-dotés, ils sont 40 % à présenter des résultats nets BPAS négatifs en 2010. Ce constat suggère que les effets des sous-dotations sont compensés par une gestion stricte des établissements et par un transfert de charges du BPAS réglementairement financées par la dotation de l'Etat (CASF) vers les budgets commerciaux.

D'autre part, il convient de préciser que la structure d'encadrement des établissements subit des modifications significatives. En effet, le taux d'encadrement baisse malgré la compensation partielle des postes financés par le BAPC.

Eu égard aux données recueillies auprès de la population étudiée extrapolées<sup>2</sup> à l'ensemble de la population des ESAT, il manquerait 22 millions d'euros pour assurer l'équilibre de financement des budgets sociaux.

L'augmentation du coût à la place (+ 3 %) masque une diminution des moyens d'environ 1,50 % (différence entre l'augmentation de l'indice du coût à la consommation et l'augmentation du coût à la place).

---

<sup>2</sup> Confère page 3 de la présente note concernant l'approche prudente et les limites de l'extrapolation eu égard au caractère non aléatoire du phénomène.

## Annexes : approche régionale des éléments de l'enquête

Nombre de réponses exploitables par régions :

Région	Réponses	Total ESAT	Taux de réponses
REUNION	2	8	25%
CHAMPAGNE-ARDENNE	9	36	25%
ALSACE	8	32	25%
BRETAGNE	20	81	25%
BOURGOGNE	10	41	24%
BASSE-NORMANDIE	10	41	24%
HAUTE-NORMANDIE	8	35	23%
RHONE-ALPES	27	123	22%
POITOU-CHARENTES	9	43	21%
PICARDIE	8	45	18%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	11	63	17%
PAYS-DE-LA-LOIRE	14	86	16%
LORRAINE	9	61	15%
CENTRE	9	67	13%
AUVERGNE	6	45	13%
LIMOUSIN	4	30	13%
MIDI-PYRENEES	8	64	13%
AQUITAINE	8	67	12%
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	9	90	10%
ILE-DE-FRANCE	14	179	8%
FRANCHE-COMTE	2	28	7%
NORD-PAS-DE-CALAIS	4	73	5%
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>1 338</b>	<b>16%</b>

**Résultats nets négatifs :**

	2007	2008	2009	2010
ALSACE	2	4	5	5
AQUITAINE	3	1	2	2
AUVERGNE	2	3	3	4
BASSE-NORMANDIE	2	2		3
BOURGOGNE	2	1	3	3
BRETAGNE	8	7	11	8
CENTRE		3	2	2
CHAMPAGNE-ARDENNE	3	3	2	6
FRANCHE-COMTE	2			
HAUTE-NORMANDIE		3	2	3
ILE-DE-FRANCE	5	7	6	6
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2	3	3	3
LIMOUSIN		1	1	1
LORRAINE	3	3	3	4
MIDI-PYRENEES	6	4	5	3
NORD-PAS-DE-CALAIS	4	3	2	2
PAYS-DE-LA-LOIRE	2	3	7	2
PICARDIE	5	5	2	2
POITOU-CHARENTES			1	
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	5	2	3	3
REUNION				1
RHONE-ALPES	8	12	11	10
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>70</b>	<b>74</b>	<b>73</b>

**Etablissements sous-dotés au sens strict :**

	2007	2008	2009	2010
Total ALSACE	2	5	2	4
Total AQUITAINE	2	4	4	4
Total AUVERGNE	0	0	0	3
Total BASSE-NORMANDIE	3	4	3	4
Total BOURGOGNE	2	2	1	2
Total BRETAGNE	12	13	12	9
Total CENTRE	3	5	5	5
Total CHAMPAGNE-ARDENNE	1	3	5	3
Total FRANCHE-COMTE	1	1	1	1
Total HAUTE-NORMANDIE	1	3	1	4
Total ILE-DE-FRANCE	9	8	8	8
Total LANGUEDOC-ROUSSILLON	6	5	3	6
Total LIMOUSIN	1	1	1	1
Total LORRAINE	2	3	4	4
Total MIDI-PYRENEES	3	4	4	4
Total NORD-PAS-DE-CALAIS	2	2	1	0
Total PAYS-DE-LA-LOIRE	1	4	4	4
Total PICARDIE	1	2	1	1
Total POITOU-CHARENTES	1	0	0	1
Total PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2	3	3	4
Total REUNION	1	0	0	1
Total RHONE-ALPES	9	10	7	10
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>82</b>	<b>70</b>	<b>83</b>

**Etablissements sous dotés après mesures nouvelles :**

	2007	2008	2009	2010
Total ALSACE	3	5	4	4
Total AQUITAINE	6	5	5	4
Total AUVERGNE	1	2	1	3
Total BASSE-NORMANDIE	7	7	6	7
Total BOURGOGNE	3	2	2	2
Total BRETAGNE	15	14	14	10
Total CENTRE	5	6	6	5
Total CHAMPAGNE-ARDENNE	1	4	5	4
Total FRANCHE-COMTE	1	1	1	1
Total HAUTE-NORMANDIE	2	3	3	4
Total ILE-DE-FRANCE	9	10	9	9
Total LANGUEDOC-ROUSSILLON	5	7	5	6
Total LIMOUSIN	2	2	2	2
Total LORRAINE	3	4	4	4
Total MIDI-PYRENEES	3	4	4	4
Total NORD-PAS-DE-CALAIS	1	2	2	2
Total PAYS-DE-LA-LOIRE	4	6	6	7
Total PICARDIE	2	2	2	3
Total POITOU-CHARENTES	1	1	1	2
Total PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	2	3	3	6
Total REUNION	1	0	2	2
Total RHONE-ALPES	13	13	10	13
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>103</b>	<b>97</b>	<b>104</b>

**Résultats commerciaux négatifs :**

	2007	2008	2009	2010
ALSACE	2	3	3	2
AQUITAINE		1	1	
AUVERGNE	1		2	4
BASSE-NORMANDIE	5	3	4	2
BOURGOGNE	1	1		1
BRETAGNE	3	2	3	3
CENTRE	1	1	1	
CHAMPAGNE-ARDENNE	2	1	4	3
HAUTE-NORMANDIE	1	1	1	2
ILE-DE-FRANCE	5	4	3	2
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1	1	3	
LIMOUSIN	1		1	
LORRAINE		2	4	2
MIDI-PYRENEES	2	2	3	1
NORD-PAS-DE-CALAIS	2	1	1	1
PAYS-DE-LA-LOIRE	1	2	6	2
PICARDIE		1	3	
POITOU-CHARENTES	1	1	1	
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	3	2	3	3
RHONE-ALPES	4	6	9	7
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>56</b>	<b>35</b>